

Procès-verbal conseil d'école du 8/11/2022  
Ecole maternelle Maurice Genevoix, Sargé lès-le Mans

**Présents :**

Enseignantes : C Chartier, C. Chapellier, S. Hérillard, S. Chrétien, M. Morisset et A. Chénais

Représentantes des parents : Mesdames : Beaufiles et Saivet

M. Geoffroy : directeur du service jeunesse

M. Courtin : adjoint chargé des affaires scolaires

Mme Boissinot : ATSEM

**RESULTATS DES ELECTIONS :**

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre par correspondance. :

133 personnes inscrites. 78 votants – 5 bulletins nuls – 73 suffrages exprimés – taux de participation : 58,65% (rappel : 79,03 en 2021, 70,55 en 2020, 65,43% en 2019 -)

Election de la liste affiliée à l'association des parents d'élèves : ASPE

**EFFECTIFS DE L'ECOLE :**

71 élèves inscrits à la rentrée + 1 le lundi suivant : soit 72 élèves (77 l'an dernier – 76 prévus)

Classe de Mme Chapellier : 5 PS – 13 MS = 18 élèves

Classe de Mme Chartier/ Mme Hérillard : 8 PS – 10 GS = 18 élèves

Classe Mme Chrétien : 8 PS - 8 GS = 16 élèves

Classe de Mme Chénais/ Mme Morisset : 12 MS - 7 GS = 19 élèves

**REGLEMENT INTERIEUR :**

Lecture du règlement intérieur

Le règlement a été adopté par vote à l'unanimité.

La maternelle étant maintenant obligatoire à partir de 3 ans, les absences doivent être remontées à l'Inspection au bout de 4 demi-journées non justifiées.

**CHARTES A SIGNER PAR LES FAMILLES :**

Madame Chénais présente les deux chartes à signer par les familles.

- Charte de la laïcité : elle sera distribuée aux parents pour qu'ils en prennent connaissance et la signent.

- Charte d'utilisation d'Internet : elle ne concerne pas la maternelle les élèves ne se connectant pas à internet sur le temps scolaire.

- Charte du parent accompagnateur : Madame Chénais informe le conseil d'école que tout parent accompagnateur devra prendre connaissance et respecter la charte du parent accompagnateur qui lui sera remise avant la sortie.

**PROJETS ET INTERVENANTS :**

- Rentrée en chanson : le 2 septembre tous les élèves de l'école se sont rassemblés, autour de chansons apprises par la chorale de l'école l'an dernier le tout accompagné d'un orchestre de l'école de musique de Sargé lès-le Mans. Nous remercions vivement les musiciens : Cyril, Louise, Florent et Alexis. Ensuite tout le monde a partagé un goûter préparé par les plus grands.
- Musique : lundi avec Florent Bigot pour les MS, mardi avec Louise Gravez pour les PS, et avec Florent Bigot pour les GS

- Sortie Musée R. Tatin : le jeudi 6 octobre l'ensemble de l'école s'est rendue au musée Robert Tatin en Mayenne. Coût de la sortie a été réglé comme suit : 1395€ mairie, 787€ coopérative scolaire, ASPE : subvention accordée à posteriori : 3 €/élève)
- Jeudi 20 octobre : rencontre sportive athlétisme maternelle et CP. Nous remercions tous les parents qui ont pu nous aider lors de cette rencontre.
- Spectacles :
  - mardi 22 novembre : « Petites traces » de la compagnie Normorpa pour les PS et MS. Spectacle participatif à la craie. Spectacle offert par la mairie.
  - Jeudi 8 décembre : « Tout allait bien quand quelque chose de bizarre arriva » par la compagnie Grizzli pour les GS. Spectacle offert par la mairie.
  - Mardi 11 avril Hand's up de Lejo (Pays bas), théâtre de marionnette uniquement avec les mains. Pour l'ensemble de l'école. Spectacle offert par l'ASPE.
- Médiathèque : une fois par période les élèves de l'école se rendent à la médiathèque. Les élèves participeront au prix littéraire des incorruptibles. Plusieurs albums seront lus puis en fin d'année un vote sélectionnera l'album préféré.
- PMI : la puéricultrice de la PMI rencontrera les élèves nés en 2018 (MS) pour faire un bilan. Les séances s'étendront de novembre à décembre.
- Goûter de Noël le vendredi 16 décembre.
- Rencontre endurance pour les MS (pour ceux qui ne dorment pas) et GS avec l'élémentaire le vendredi 16 décembre après-midi
- Projet Art plastique : thème les 4 éléments, en présence d'une plasticienne avec pour but la production de 4 panneaux à mettre sur les grilles extérieures de l'école. Actions déjà réalisées pour ce projet :
  - Rencontre avec le conseiller arts plastiques de l'éducation nationale,
  - Dépose d'un dossier de demande de participation au financement sur plateforme de l'éducation nationale ADAGE.
  - Demande de subvention à l'ASPE,
  - Rencontre avec Pascale Etchécopar, plasticienne. Planification et organisation du projet : les séances se tiendront les jeudi et vendredi du 12 janvier au 10 février à raison d'1h30 par semaine par classe.
- Carnaval : samedi 4 mars.
- Projet Piscine : pour les GS à la piscine de Coulaines : 9 séances les mardis de la 5<sup>ème</sup> période. Le créneau est réservé, un accueil favorable a été fait en conseil municipal. Le projet doit encore être voté au budget 2023.
- Fête de l'école : samedi 24 juin le matin.

## **EXERCICES D'EVACUATION INCENDIE ET CONFINEMENT**

Un exercice incendie a eu lieu le 29 septembre, temps d'évacuation 2 min47 sec. L'exercice se fait en présence d'une personne des services techniques. L'alarme incendie ne s'entend pas du dortoir et difficilement des classes lorsque les portes sont fermées.

Un exercice confinement attentat intrusion a eu lieu le 13 octobre en présence d'une personne des services techniques. Peu avant, le signal pour un confinement intrusion, a été présenté aux enfants. (Corne de brume) L'exercice s'est fait sous forme de jeu de cache-cache.

**Bilan** : la corne de brume ne s'entend pas bien et s'épuise. Mme Chénais signale que les portes des classes de Mmes Chartier, Chrétien et la sienne ne ferment pas à clef. Il avait été convenu de mettre des fermetures à bouton à l'intérieur et serrure à l'extérieur. La clé de cette serrure devant être gardée dans la tisanerie. Cela n'a pas encore été fait mais les devis sont en cours.

## **PRESENTATION DU PPMS :**

Depuis septembre 2018 l'éducation nationale demande l'écriture de 2 PPMS : un dans le cas d'attentat/Intrusion un dans le cas de Risques Majeurs (tempête, risque chimique...).

Ces PPMS doivent être présentés au premier conseil d'école.

Les modalités de mises en sécurité sont les suivantes :

### **Attentat intrusion :**

Confinement dans les classes, sous les tables, les volets fermés (quand il y en a), les portes fermées pour les classes de Mme Chapellier, Mme Chrétien et Mme Chartier.

Confinement dans le dortoir, portes de la classe et de la bibliothèque fermées pour la classe de Mme Chénais

### **Risques majeurs :**

Confinement de tous les élèves dans les pièces suivantes : bibliothèque, dortoir, classe Mme Chénais et petite salle à côté. Ces classes sont communicantes, avec un point d'eau, proches des toilettes et ont des volets. La mallette PPMS se trouve dans la bibliothèque. La répartition du rôle de chaque adulte en cas de confinement est indiquée dans le PPMS.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- « *J'aimerais que l'accueil pendant les vacances scolaires propose de mettre notre enfant à la demi-journée. Je trouve que le prix à la semaine est élevé d'où l'intérêt de proposer à la demi-journée.* »

Cela a été fait pendant une période mais cette organisation a été abandonnée car elle est plus difficile à gérer : les animateurs doivent gérer les entrées/sorties en même temps que les animations et cela empêche les sorties à la journée.

- « *périscolaire : y a-t-il des projets ou activités prévus pour les enfants sur les temps d'accueil ? (Autre que du dessin et du jeu libre)* »

Des activités peuvent être mises en place mais pas de projet. En fin de journée les enfants sont fatigués et ont besoin d'aller à leur rythme.

- « *cantine : il semblerait que les enfants n'aient pas de serviette le midi. Est-ce bien le cas ? Si oui, serait-il possible d'envisager un fonctionnement différent ? (En fournir ou inviter les familles à fournir quelque chose). Les élèves notamment de maternelle n'ont pas forcément tous acquis une certaine propreté lors de la prise des repas.* »

Ce point a fait l'objet d'une discussion pendant le conseil d'école. La proposition est faite de mettre en place un système de casiers nominatifs avec des serviettes fournies par les familles et marquées au nom de l'enfant.

- « *cantine : sur le temps de la pause méridienne hors repas, est-il prévu des activités pour les enfants, autre que du jeu libre ? Il semblerait qu'il y ait peu de matériel/jeux mis à disposition des enfants ce qui peut (logiquement) impliquer des tensions et conflits entre élèves (jeux type bagarre etc). Des jeux permettraient sans doute de prévenir ce genre de tensions.* »

L'achat de jeux est en cours.

Séance levée à : 19h30

Prochains conseils d'école : mardi 28 février à 18h

Mardi 6 juin (sous réserve) à 18h